

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-0837 du 01/06/2023**

Délégation de signature du 1<sup>er</sup> juin 2023

DÉLÉGATION DE SIGNATURE – DIRECTION DES IMPÔTS DES NON-RÉSIDENTS

**Direction des Impôts des Non-Résidents**

### **RÉSUMÉ**

Délégation de signature à effet de signer et de rendre exécutoire les avis de mises en recouvrement et les mises en demeure de payer.

Service des Impôts des Entreprises Étrangères.

Date d'application : 01/06/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-23-0506 du 02/01/2023

La comptable du Service des Impôts des Entreprises Étrangères de la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) ;  
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoires les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au Service des Impôts des Entreprises Étrangères de la DINR dont les noms suivent :

- M<sup>me</sup> Christine BIANCO, administratrice des Finances publiques adjointe ;
- M. Stéphane DEMESSEMACKER, inspecteur divisionnaire des Finances publiques ;
- M. Yannick ALLAIRE, inspecteur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Cindy AYMARD, inspectrice des Finances publiques ;
- M. Fouad BOUDRIHEM, inspecteur des Finances publiques ;
- M. Sylvain DALUT, inspecteur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Danie DELCROIX, inspectrice des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Magalie MARIE-BOANA M'ZE, inspectrice des Finances publiques ;
- M. Bruno PARTHENAY, inspecteur des Finances publiques ;
- M. Jérôme STEPHAN, inspecteur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Lydia TELL, inspectrice des Finances publiques ;
- M. Matthieu WANDZEL, inspecteur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Isabelle MOREL, contrôlease principale des Finances publiques ;
- M. Ghislain ALLANO, contrôleur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Prisca ARAUJO, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Isabelle CHATARD, contrôlease des Finances publiques ;
- M. Kamal ESNAULT, contrôleur des Finances publiques ;
- M. Stéphane FERREY, contrôleur des Finances publiques ;
- Mme Nora FLITI, contrôlease des Finances publiques ;
- M. Cédric GRAS, contrôleur des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Elena KARAMOUCHKINA , contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Virginie LANQUETIN, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Inès LE DAMANY, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Séverine LEMETAYER, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Caroline MARCHAND, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Marie-Carmen MOTA, contrôlease des Finances publiques ;

- M<sup>me</sup> Zeenat NAYAMUTH, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Pauline NGUYEN, contrôlease des Finances publiques ;
- M<sup>me</sup> Marion VANDECASTEELE, contrôlease des Finances publiques.

### **Article 2**

Au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, délégation de signature est donnée aux agents visés à l'article 1<sup>er</sup> pour :

- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 100 000 € ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.

### **Article 3**

La présente délégation sera publiée au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

LA COMPTABLE PAR INTÉRIM  
DU SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES,

RANIA BAHLOUL

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756